VILLE DE CARCASSONNE

N° 26119

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération n°2 du Conseil Municipal du 29 Mars 2026
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

FONGIBILITÉ DES CRÉDITS N°3
BUDGET PRINCIPAL

Vu le budget primitif 2026 du Budget Principal adopté par le Conseil municipal le 30 avril 2026,

Vu l'autorisation du Conseil municipal donnée au Maire d'opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % en section d'investissement,

Vu la décision du Maire n°26101 du 10 septembre 2026 relative à la fongibilité des crédits n° 3-2026 du Budget Principal,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre en section d'investissement du Budget Principal,

DECIDE

Article 1 : D'annuler et remplacer la décision du Maire n°26101 Fongibilité des Crédits n° 3-2026 du Budget Principal,

Article 2 : D'autoriser les virements de crédits suivants :

OBJET	SECTION	DEPENSE	CHAPITRE/ OPERATION	NATURE	FONCTION	SERVICE
Piscine du Viguier	Investissement	10 000	Opération 111	21314	323	403001
Bâtiments publics	Investissement	-10 000	Opération 18	21351	01	403001
Prat Mary	Investissement	650	Opération 60	21351	020	403001
Halles municipales	Investissement	-650	Opération 107	21352	632	403001
Musée	Investissement	1 950	Opération 27	21318	314	403001
Halles municipales	Investissement	-1 950	Opération 107	21352	632	403001
Vidéosurveillance	Investissement	10.000	Opération 66	2188	020	101002
Frais d'études	Investissement	-10.000	Chapitre 20	2031	020	101002
Autres immo. corporelles	Investissement	50.000	Chapitre 21	2188	020	101002
Frais d'études	Investissement	-50.000	Chapitre 20	2031	020	101002
Autres immo. corporelles	Investissement	20 580	Chapitre 21	2188	322	302001
Stade Domec	Investissement	-20 580	Opération 76	2188	322	302001
Eclairage public	Investissement	1 100	Opération 36	21538	512	404001
Eclairage public	Investissement	-1 100	Opération 36	21533	512	404001

Voirie	Investissement	100.000	Opération 32	2151	845	404001
Autres immo. corporelles	Investissement	60.000	Chapitre 21	2188	020	404001
Autres immo. corporelles	Investissement	9 000	Chapitre 21	21568	12	404001
Diagnostics Ponts	Investissement	-19 000	Opération 103	21351	845	404001
Pistes cyclables	Investissement	-150 000	Opération 77	2151	87	404001
Vidéosurveillance	Investissement	5.000	Opération 66	21533	18	101005
Vidéosurveillance	Investissement	50.000	Opération 66	21838	18	101005
Bâtiments scolaires	Investissement	10 000	Opération 26	21831	212	101005
Autres immo. corporelles	Investissement	-65 000	Chapitre 20	2031	020	101005

Carcassonne, le 8 octobre 2026

La Première adjointe,
Marlène ARCIZET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
011-211100698-20261008-34505-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/11/2026
Publication : 03/11/2026